

# L'ambassadeur de France au Niger refuse un ordre de quitter le territoire – Tout comme le font les racailles en France

écrit par Messin Issa | 29 août 2023





**Il y a un point commun entre l'ambassadeur de la France au Niger et les racailles en France : ils n'obéissent pas aux ordres de quitter le territoire.**

Notre ambassadeur au Niger refuse, non seulement, de quitter le territoire, mais il fait plus. Il refuse d'obtempérer. Ne pas obtempérer, c'est en vogue chez la racaille actuellement en France.

Quelle racaille voudrait obtempérer à un agent des forces de l'ordre des mécréants ? C'est haram. Ça mène à l'enfer. C'est l'agent qui doit obtempérer.

L'ambassadeur français à Niamey, c'est la racaille française dans toute sa splendeur.

On ne peut pas le nier, le comportement des « richesses » de la France enrichit les protocoles diplomatiques de la France à l'étranger. C'est un exemple à suivre.



Ledit ambassadeur de Niamey a reçu un ordre de quitter le territoire du Niger vendredi dernier. Il avait 48 heures pour déguerpir. L'ordre expirait dimanche soir. **L'ambassadeur est toujours à Niamey. Il ne veut pas partir, ou plutôt ne le peut pas. Ses supérieurs de Paris l'obligent à rester sur place.**

L'ambassadeur sait qu'il ne peut pas partir sans un laissez-passer délivré par le consulat de France à Niamey. Comme cela se fait pour l'expulsion des racailles non désirées en France.

Il y a bien une section consulaire au sein de l'ambassade de France à Niamey, mais elle n'est pas habilitée à délivrer des laissez-passer. Le cas ne s'est jamais présenté. Et il n'y a pas de consul. **C'est l'ambassadeur, lui-même, qui fait office de tout. Il doit se délivrer lui-même un laissez-passer. Ce qu'il ne peut pas. Pour cause de conflits d'intérêts...**

Il s'est vraisemblablement adressé à l'administration à Paris. Et c'est le président lui-même qui lui a répondu. Lors de son discours fleuve devant les ambassadeurs de France à l'étranger, lundi à Paris, le Macron a réaffirmé que « *l'ambassadeur de France au Niger restera dans le pays malgré les pressions exercées par les dirigeants d'un récent coup d'État* ».



La différence entre les mesures d'expulsion en France et au Niger est que dans ce pays du Sahel, les populations nigériennes veulent, et le clament haut et fort, que les Français, diplomates et militaires, déguerpiissent et quittent leur pays.

Les mesures d'expulsion sont soutenues et applaudies par les populations du pays.

Ce n'est pas le cas en France où c'est généralement l'inverse. Des associations de défense des droits des Français s'opposent à l'expulsion des « malheureux » criminels. Et ces gentils criminels ne sont jamais expulsés.



**Que vont faire les autorités nigériennes, l'ultimatum étant arrivé à expiration ?**

On parle de couper l'eau et l'électricité à l'ambassadeur indésirable.

J'aurais voulu qu'on coupe autre chose...

Ne suivez pas mon regard.

C'est bien ce que je veux dire, mais je ne veux pas le dire...

Le Niger a raté, récemment, une occasion en or pour s'opposer à l'amère-patrie qu'est la détestable France. Il aurait pu demander son adhésion aux BRICS. Avec ses richesses en uranium, il aurait été accepté à bras ouverts.

Il devait absolument adhérer aux BRICS.

Ne serait-ce que pour embêter le Macron.

Je suis le Niger.

**Messin'Issa**